



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enseignants

Question écrite n° 61844

Texte de la question

M. Jean Codognès appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les absences non remplacées des enseignants des écoles maternelles et ses conséquences. Le nombre réduit de remplaçants mis à la disposition de l'inspecteur d'académie des Pyrénées-Orientales ne permet pas d'assurer la continuité de l'enseignement. Ce manque flagrant d'enseignants dans son département suscite une vive inquiétude chez les parents contraints de s'adapter à la situation, il pénalise les enfants et désorganise le travail de tous les enseignants, souvent obligés d'accueillir dans leur classe les élèves de leurs collègues. Il remet en cause l'efficacité de l'enseignement et le rôle de la pré-scolarisation des enfants. Il lui demande quelles sont les mesures qu'il envisage de prendre pour mettre fin à cette situation.

Texte de la réponse

La question du remplacement des maîtres absents fait partie des priorités du ministre de l'éducation nationale. Le dispositif actuel des titulaires remplaçants permet de pallier, au plan national, près de 90 % des absences qui surviennent en cours d'année scolaire. Son amélioration est recherchée. Le taux de remplacement du département des Pyrénées-Orientales s'élève à 94 %. Ce département a connu au cours de l'année scolaire 2000-2001 des difficultés à remplacer les congés courts, compte tenu du nombre de titulaires remplaçants mobilisés sur des congés longs. Ces difficultés ont été surmontées. La création de quatorze postes de remplaçants à la rentrée 2001 contribuera à une plus grande efficacité des moyens de remplacement du département des Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, dans les années à venir, l'ensemble des académies bénéficiera de l'effort particulier qui sera fait au niveau national, en matière de moyens d'enseignement, dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement.

Données clés

Auteur : [M. Jean Codognès](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61844

Rubrique : Enseignement maternel et primaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juin 2001, page 3190

Réponse publiée le : 10 décembre 2001, page 7084